CRITERIUM FEDERAL – NIVEAU REGIONAL

Ce règlement ne se substitue pas aux règlements sportifs et administratifs de la Fédération qui restent applicables dans leur intégralité. Il complète et précise certains articles, voire, en crée de nouveaux.

Inscription

Les joueuses et joueurs qui se réinscrivent ou qui reprennent après une période d'interruption devront s'inscrire avant le 12 septembre. Passée cette date, ils démarreront au niveau départemental pour le 1er tour.
Pour les nouveaux inscrits, la date sera fixée par chaque Comité.

Reprise d'activité ou 1ère participation après une saison au moins d'absence

Les joueurs qui s'engagent avant le 12 septembre sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé. Leur nombre ne peut excéder 10 % de l'effectif du tableau considéré (arrondi à l'entier le plus proche), soit 1 pour les autres tableaux.
Les inscriptions seront faites directement par les clubs via SPID MONCLUB.

Les Lieux

CATEGORIE	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Tour 4	Nombre de tables
Seniors	29	22	35	56	12
Juniors	56	29	22	35	12
Cadets	35	56	29	22	12
Minimes/Benjamins	22	35	56	29	24 ou 2x12

Tableaux seniors

Messieurs Elite (SM) : 1 tableau de 24 participants répartis en 4 poules de 6
3 montées en N2 SM aux 3 premier tours, 2 montées en N2 SM au 4ème tour
A chaque tour, il y aura 2 montées par Comité
Dames Elite (SD) : 1 tableau de 12 joueuses réparties en 2 poules de 6
1 montée en N2 SD à chaque tour

Pour ces tableaux, les poules et le tableau se déroulent au meilleur des 5 manches.

CRITERIUM FEDERAL – NIVEAU REGIONAL

Tableaux jeunes

Juniors garçons -19 ans (JG) : 1 tableau de 24 participants répartis en 4 poules de 6

- 2 montées en N2 JG aux 3 premier tours, 1 montée en N2 JG au 4ème tour si le joueur ne change pas de catégorie ou en R1 SM si le joueur change de catégorie
- A chaque tour, il y aura 2 montées par Comité

Juniors filles -19 ans (JF) : 1 tableau de 12 joueuses réparties en 2 poules de 6

- 2 montées en N2 JF aux 3 premier tours, 1 montée en N2 JF au 4ème tour si la joueuse ne change pas de catégorie ou en R1 SD si la joueuse change de catégorie
- A chaque tour, il y aura 1 montée par Comité sans obligation.

Cadets garçons -15 ans (CG) : 1 tableau de 24 participants répartis en 4 poules de 6

- 2 montées en N2 CG aux 3 premier tours, 1 montée en N2 CG au 4ème tour si le joueur ne change pas de catégorie ou en R1 JG si le joueur change de catégorie
- A chaque tour, il y aura 2 montées par Comité

Cadettes -15 ans (CF) : 1 tableau de 12 joueuses réparties en 2 poules de 6

- 2 montées en N2 CF aux 3 premier tours, 1 montée en N2 CF au 4ème tour si la joueuse ne change pas de catégorie ou en R1 JF si la joueuse change de catégorie
- A chaque tour, il y aura 1 montée par Comité sans obligation

Minimes garçons -13 ans (MG) : 1 tableau de 24 participants répartis en 4 poules de 6

- 2 montées en N2 MG aux 3 premier tours, 1 montée en N2 MG au 4ème tour si le joueur ne change pas de catégorie ou en R1 CG si le joueur change de catégorie
- A chaque tour, il y aura 2 montées par Comité

Minimes filles -13 ans (MF) : 1 tableau de 12 joueuses réparties en 2 poules de 6

- 1 montée en N2 MF aux 3 premiers tours, 1 montée en N2 MF au 4ème tour si la joueuse ne change pas de catégorie ou en R1 CF si la joueuse change de catégorie
- A chaque tour, il y aura 1 montée par Comité sans obligation

Benjamins garçons -11 ans (BG) : 1 tableau de 24 participants répartis en 4 poules de 6

- 2 montées en N2 BG aux 3 premier tours, 1 montée en N2 BG au 4ème tour si le joueur ne change pas de catégorie ou en R1 MG si le joueur change de catégorie
- A chaque tour, il y aura 2 montées par Comité

Benjamines -11 ans (BF) : 1 tableau de 12 joueuses réparties en 2 poules de 6

- 1 montée en N2 BF aux 3 premiers tours, 1 montée en N2 BF au 4ème tour si la joueuse ne change pas de catégorie ou en R1 MF si la joueuse change de catégorie
- A chaque tour, une montée par Comité sans obligation.

Pour ces tableaux, les poules et le tableau se déroulent au meilleur des 5 manches.

CRITERIUM FEDERAL – NIVEAU REGIONAL

Déroulement sportif

1. Forfaits et abandons

a) Tout participant, régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement.
En cas d'impossibilité, il doit essayer d'en aviser l'organisateur avant l'épreuve. Pour le tour considéré, il marque 0 point et descend dans la division inférieure si ce forfait est excusé. S'il n'est pas excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison en cours.
Toutefois, lors du 1er forfait, un joueur pourra être maintenu dans la division si ce forfait est dû à l'une des raisons suivantes :
- **Voyages scolaires, service national universel, décès (parents, enfants, fratrie), sélection nationale sous réserve de l'envoi d'un justificatif à la ligue avant le mercredi suivant la compétition.**
- **Blessure ou maladie sous réserve de l'envoi d'un certificat médical à la ligue avant le mercredi suivant la compétition.**

b) Dans le cas d'un deuxième forfait consécutif ou non, si le 1er forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve pour la saison en cours.

c) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. **Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre**.

d) Tout joueur exclu du critérium fédéral pour une saison ne peut participer au 1er tour de la saison suivante qu'**une division** au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

e) Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, est considéré battu pour la ou les parties qui lui reste à disputer et marque les points de la place obtenue.

2. Placement des joueurs dans une poule

a) Au 1er tour, la composition des poules est faite en tenant compte des points licence au dernier classement officiel diffusé. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué.
b) Pour les autres tours, les joueurs sont placés en fonction de leur place au tour précédent. En cas d'égalité, l'avantage est donné au joueur (à la joueuse) ayant le plus de points critérium fédéral sur la somme des tours précédents, ensuite si nécessaire, au joueur (à la joueuse) ayant le plus de points inscrits sur sa licence et ensuite si nécessaire, l'avantage est donné au joueur le (à la joueuse la) plus jeune.
c) Si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent et s'il est rétrogradé d'un échelon (division), il est placé devant les joueurs qui se maintiennent dans l'échelon concerné (division).
d) Si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent et s'il est maintenu dans sa division, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui, **en tenant compte de la totalité des joueurs qualifiés**.

e) Dans la mesure du possible, 2 joueurs d'une même association ne doivent pas figurer dans la même poule.

Ordre des parties pour une poule de 6 joueurs (3 qualifiés)

1 - 5 4 - 6 2 - 3 / 1 - 4 3 - 5 2 - 6 / 1 - 3 2 - 4 5 - 6 / 1 - 2 3 - 6 4 - 5 / 1 - 6 2 - 5 3 - 4

3. Classement des joueurs dans une poule (article I.303 chapitre 3, titre 1 des règlements sportifs)

a) Le classement dans chaque poule est établi dans l'ordre décroissant du nombre de points acquis après chaque partie. Une victoire attribuant 2 points, une défaite 1 point. En cas d'abandon, refus de jouer ou disqualification le joueur marque 0 point.
b) Lorsque deux participant(e)s terminent à égalité de points, ils (elles) sont départagé(e)s par le résultat de la partie les ayant opposé(e)s.
c) Lorsque plus de deux participant(e)s terminent à égalité de points, il est établi un nouveau classement entre les ex aequo, portant sur les résultats des parties les ayant opposé(e)s en faisant le total des points, puis, si nécessaire, le quotient des manches gagnées par les manches perdues et si l'égalité persiste le quotient des points gagnés par les points perdus.
d) Dès que l'un (ou plusieurs) des ex aequo peut être classé, on reprend la procédure décrite ci-dessus pour les joueurs restant à égalité.
e) En cas d'égalité persistante, un tirage au sort est effectué.

4. Tableaux à l'issue des poules

A l'issue des poules, les filles sont placées dans des tableaux de 12 joueuses et les garçons dans un tableau de 24 joueurs en tenant compte de la numérotation internationale, comme explicité ci-dessous.

Tableaux de 12 joueuses (tableau SPIDD **40_12G2I-12J-2 gr x 6-CI**) :

A la sortie des poules, les joueuses sont placées dans un tableau de **12** simple KO en tenant compte de la grille suivante :

Grille de placement		
Classement	Poules	
	A	B
1	1	8
2	5	4
3	3	6
4	9	16
5	13	12
6	11	14

Il est attribué la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2.

Les joueuses sont placées dans le tableau conformément à la grille.

a) la première de chaque poule est placée en 1/2 finale,

b) les 2èmes et 3èmes de chaque poule se rencontrent en 2 ¼ de finale. Les vainqueurs de ces 2 ¼ de finale disputent les ½ finales contre les 1ers de chaque poule.

Les perdantes se rencontrent pour disputer les places de 5 à 6.

Puis des rencontres seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 6.

c) les 4èmes de chaque poule sont placées en ½ finale du tableau KO.

d) les 5èmes et 6èmes de chaque poule se rencontrent en 2 ¼ de finale du tableau KO. Les vainqueurs rencontrent les 4èmes de poules en ½ finales KO.

Les perdantes se rencontrent pour disputer les places de 11 à 12.

Puis des rencontres seront organisées pour obtenir un classement de 7 à 12.

CRITERIUM FEDERAL – NIVEAU REGIONAL

Tableaux de 24 joueurs (tableau SPIDD 18_24G2I-24J-2 gr x 12-CI) :

A la sortie des poules, les joueurs sont placés dans un tableau de 24 simple KO.
Il est choisi par tirage au sort une des solutions suivantes (1 à 8) et les joueurs sont placés dans le tableau conformément à la grille choisie.

Solution 1

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	9	8
2	12	5	4	13
3	14	3	6	11
4	24	25	32	17
5	28	20	21	29
6	30	22	19	27

Solution 2

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	8	9
2	13	4	12	5
3	11	6	14	3
4	25	32	17	24
5	21	20	28	29
6	19	22	30	27

Solution 3

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	8	9
2	12	5	13	4
3	14	3	11	6
4	32	17	24	25
5	20	29	28	21
6	22	27	30	19

Solution 4

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	9	8
2	13	4	5	12
3	11	6	3	14
4	17	24	25	32
5	28	29	20	21
6	30	27	22	19

Solution 5

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	8	9
2	13	5	12	4
3	11	3	14	6
4	24	32	17	25
5	29	21	28	20
6	27	19	30	22

Solution 6

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	9	8
2	13	5	4	12
3	11	3	6	14
4	25	24	17	32
5	20	28	29	21
6	22	30	27	19

Solution 7

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	9	8
2	12	4	5	13
3	14	6	3	11
4	17	32	25	24
5	29	20	21	28
6	27	22	19	30

Solution 8

Classement	Poules			
	A	B	C	D
1	1	16	8	9
2	12	4	13	5
3	14	6	11	3
4	25	32	24	17
5	21	20	29	28
6	19	22	27	30

a) le premier de chaque poule est placé en ¼ de finale,
b) les 2ème et 3ème de chaque poule se rencontrent en 4 1/8ème de finale. Les vainqueurs de ces 4 1/8ème de finale disputent les ¼ de finale contre les 1er de chaque poule.

Les perdants se rencontrent en 2 tours pour disputer les places de 9 à 12.
Puis des rencontres seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 8.

c) les 4ème de chaque poule sont placés en ¼ de finale du tableau KO.
d) les 5ème et 6ème de chaque poule se rencontrent en 4 1/8ème de finale du tableau KO. Les vainqueurs rencontrent les 4ème de poule en ¼ de finale.

Les perdants des 4 1/8ème de finale se rencontrent en 2 tours pour disputer les places de 21 à 24.
Puis des rencontres seront organisées pour obtenir un classement de 13 à 20.

<u>Tableaux féminins</u>

Si les tableaux féminins sont incomplets, il y a lieu d'appliquer la règle suivante :

- 8 joueuses ou moins : poule unique
- De 9 à 12 joueuses : règlement du tableau de 12